



VILLE DE NORMANDIN

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 15 OCTOBRE 2018, À 20 H, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Annie Vaillancourt et Marie-Lou Darveau, messieurs les conseillers Daniel Boisclair, François Potvin, Jocelyn Robert et Robin Gauthier.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE MARIO FORTIN.

261-2018

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU
CONSEIL POUR L'ANNÉE 2019 :

CONSIDÉRANT que l'article 319 de la Loi sur les Cités et villes prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

a) Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 20 h:

Le lundi, 21 janvier	Le lundi, 15 juillet
Le lundi, 11 février	Le lundi, 19 août
Le lundi, 11 mars	Le lundi, 16 septembre
Le lundi, 15 avril	Le lundi, 21 octobre
Le lundi, 13 mai	Le lundi, 4 novembre
Le lundi, 10 juin	Le lundi, 9 décembre

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

Tirée du livre des délibérations
du Conseil de ville de Normandin

Lyne Groleau
Directrice générale et greffière